

Les squats, entre contestation et résistance

Thomas Aguilera

Recensé : Cécile Péchu. *Les squats*, Paris : Presses de Sciences Po, 2010, 127 pages.

Cécile Péchu, spécialiste des squats, retrace la généalogie de ce mode d'action et en analyse les formes de mobilisations, les pratiques et les discours. Inscrivant son analyse dans la théorie des mouvements sociaux, elle montre que, au lieu de s'opposer, les motivations individuelles du squat (trouver un toit) sont liées aux formes politiques de contestation qui s'y développent. Au-delà de son intérêt universitaire, ce court livre s'adresse à un public plus large, et nombreux sont les squatters à l'avoir lu en France et ailleurs.

L'ensemble des travaux de Cécile Péchu sur les squats est considéré comme une référence (2001 ; 2006a ; 2006b ; 2009). Elle s'intéresse à « l'invention du squat comme mode d'action et aux principaux mouvements qui l'ont utilisé » (p. 121) du XIXe siècle à nos jours. Découvrir la genèse du squat est un travail essentiel. Il correspond à la méthode de l'historien permettant de retracer un processus de construction d'une pratique et des discours qui l'accompagnent. Il permet également de comprendre le squat d'aujourd'hui et nous révèle qu'il s'agit bien d'une pratique ancrée dans l'environnement urbain français et que les actions actuelles reprennent des modes d'action passés. Cette recherche montre aussi que les problèmes de logement et les formes de protestation ou résistance qui en découlent sont d'ordre structurel dans les métropoles contemporaines.

Le squat, « occupation illégale et collective »

Cécile Péchu définit le squat comme « l'action d'occupation illégale d'un local en vue de son habitation ou de son utilisation collective » (p. 8). Ainsi, ce sont des « illégalismes sectoriels », « des actes illégaux localisés permettant la réalisation immédiate de la réclamation » (p. 10). Plus que la stricte acception juridique, c'est la dimension d'action collective qui est centrale pour l'auteure. Deux principaux apports à la théorie des mouvements sociaux forment la trame de l'ouvrage. Le *free rider* (passager clandestin) de Mancur Olson¹ (1987) est ici remis en cause. Pour obtenir la « rémunération » du squat il faut y participer pleinement. Un « passager clandestin » n'y aurait pas accès. En effet, par son action, le squatter peut avoir accès à des biens divisibles, c'est-à-dire un toit et des liens sociaux, qui peuvent apparaître comme une « rémunération » pour des citoyens dépourvus de ressources économiques et sociales. « Le squat constitue de ce fait une arme particulièrement bien adaptée aux groupes à faibles ressources, dont certaines théories de l'action collective soulignent la difficulté à se mobiliser » (p. 12). L'analyse des squats pousse donc à sortir de la vision des mouvements sociaux en termes de choix rationnel : la mobilisation ne vise pas seulement à la satisfaction d'une revendication mais plutôt à un idéal de vivre ensemble porteur de

¹ La théorie du passager clandestin postule que les mobilisations collectives profitent également aux individus non mobilisés, car elles produisent des biens collectifs (augmentation des salaires, défense des droits, etc.), *ndlr*.

valeurs *alternatives* au mode d'habiter *traditionnel*. Le squatter agit donc à la fois dans son intérêt – être logé et s'insérer au sein d'une communauté – et dans un intérêt collectif – faire vivre un lieu et faire valoir des revendications générales sur le logement et les modes de vie.

Le second apport majeur de l'ouvrage à la théorie de l'action collective est une relecture de la notion de *répertoire d'action collective*. Il est défini classiquement comme « une série limitée de routines qui sont apprises, partagées et exécutées à travers un processus de choix relativement délibéré » (Tilly 1995). Il existerait ainsi « un stock limité de moyens d'action à la disposition des groupes contestataires, à chaque époque et dans chaque lieu » (Péchu 2009). Penser en termes d'*évolution des répertoires* permet de comprendre le passage d'une pratique de squat comme *résistance* à une forme de *contestation*, des « déménagements à la cloche de bois » et « à la Gandillot² » au XIXe siècle, jusqu'aux squats contemporains (chapitre 1, « L'invention du squat »). Cependant, selon l'auteure, l'usage de la notion de répertoire empêche de mettre au jour le lien entre mobilisation collective et individuelle. Les « formes ouvertes de contestation collective et discontinuée », pour reprendre les mots de Tilly, et « les formes individuelles de lutte et de résistance » sont liées. Pour Cécile Péchu « il faut renoncer à la césure ». Le squat doit être considéré comme une forme « hybride » entre contestation et résistance et, pour considérer ces formes d'action, il faut prêter attention aux discours qui les accompagnent. La remise en cause du premier modèle de Tilly est une étape nécessaire afin de classer des formes d'action collective qui, sinon, échappent au regard du chercheur. Elle permet alors de réaliser de nouvelles typologies.

Une typologie des squats

De quel type de squat sommes-nous en train de parler ? Cet enjeu est fondamental car le terme de « squat » recouvre bien souvent des réalités très différentes et le travail de typologie de Cécile Péchu contribue à clarifier le débat. Les chercheurs travaillant sur les squats se trouvent très souvent confrontés au problème de la typologie. Ainsi Florence Bouillon parle de *squats d'activité* (dont les squats dits « politiques » ou « artistiques ») et de *squats de pauvreté* (Bouillon 2009). Mais les logiques se combinent et cette distinction est difficilement tenable, comme l'indique Hans Pruijt (2004) qui préfère parler de « configurations » : le squat de *privation*, de logement *alternatif*, *entrepreneurial*, de *conservation* et le squat *politique*. Cécile Péchu les présente en détail (p. 16-17) et les discute pour arriver à sa propre typologie. Elle propose de raisonner en termes de *logiques*.

La première logique est dite « classiste ». Elle consiste à squatter pour revendiquer le droit au logement. Le squat est un moyen d'action et articule bien souvent à la pratique un discours sur le droit des ouvriers ou des pauvres (chapitre 2). La seconde logique est la logique « contre culturelle ». Elle fait du squat non plus un seul moyen d'action, mais bien une fin en soi (chapitre 3). La mise en évidence de ces deux logiques résulte d'une analyse historique, centrée sur la seconde moitié du vingtième siècle, mais elle éclaire aussi les logiques actuelles d'occupation. Décrire des logiques d'action et de discours, plutôt que des types de squats, est utile pour comprendre des situations hybrides ainsi que pour observer les occupations de façon plus dynamique, en repérant les passages d'une logique à l'autre.

Cependant, cette typologie peut être questionnée car elle se fonde surtout sur le répertoire discursif sans le confronter systématiquement aux actions des squatters et à leurs réels besoins en termes de logement, d'autant plus que, selon Cécile Péchu elle-même, les deux logiques se combinent parfois. De plus, l'usage du qualificatif « classiste » semble bien trompeur car la référence à la classe n'est pas systématique voire même, de nos jours, tout à fait absente.

² Déménager « à la cloche de bois » consistait à partir « avant le terme » c'est-à-dire sans payer de loyer. Puis est venu le déménagement « à la Gandillot », proche de la forme actuelle du squat : il s'agit de déménager avant le terme tout en occupant un autre logement vacant sans payer de loyer.

Au-delà de l'histoire des squats

Outre les limites de la typologie présentée, le livre peut susciter la discussion sur trois points. Le premier concerne l'objet lui-même : « On n'analysera ici que les mouvements de squats collectifs avec ou sans revendications, ayant une certaine forme de publicité » (p. 14). Les squats « invisibles » et discrets ne sont donc pas l'objet de cette étude alors qu'ils constituent une grande part de la réalité actuelle des squats. En second lieu, on attendrait d'un livre intitulé *Les squats* des développements plus longs sur les squats récents. Nonobstant certaines analyses sur la période contemporaine et sur des mouvements de squats à l'étranger, il semble que ce livre soit un ouvrage sur l'histoire du squat en France. Il peut être complété par des travaux sociologiques qui abordent d'autres réalités européennes (Pattaroni 2007 ; Pruijt 2003 ; Uitermark 2004 ; Adell et Martínez 2004). Enfin, le livre, et c'est le cas pour de nombreux autres travaux sur les squats, semble mettre de côté les « gouvernants », c'est-à-dire les décideurs politiques locaux ou nationaux, les élus ou les services techniques en charge des dossiers de squats. Car les squatters ne sont pas isolés et sont en confrontation ou en négociation avec des autorités locales et municipales qui tentent de les contrôler, dans un jeu de gouvernance urbaine complexe (Aguilera 2010). Le squat est bien constitué en problème public puis en cible de l'action publique. Une approche par les politiques publiques permet alors de caractériser les relations entre squatters et décideurs, mais aussi de mieux comprendre les actions mises en œuvre pour gouverner ces espaces d'illégalité.

Bibliographie

- Aguilera, Thomas. 2010. « Réguler et policer les squats à Paris. Politiques publiques et construction de l'ordre », *Working papers du Programme Villes & territoires*, Paris : Sciences Po, <http://blogs.sciences-po.fr/recherche-villes/files/2010/11/WP-Aguilera.pdf>
- Adell, Ramón et Martínez López, Miguel (dir.). 2004. *¿Dónde están las llaves? Prácticas y contextos sociales del movimiento okupa*, Madrid : La Catarata.
- Bouillon, Florence. 2009. *Les mondes du squat. Anthropologie d'un habitat précaire*, Paris, PUF.
- Olson, Mancur. 1987. *Logique de l'action collective*, Paris : PUF.
- Pattaroni, Luca. 2007. « La ville plurielle. Quand les squatters ébranlent l'ordre urbain », in Bassand Michel, Kaufman Vincent et Joye Dominique, *Enjeux de la sociologie urbaine*, Lausanne : PPUR, p. 283-314.
- Péchu, Cécile, 2001. « Les générations militantes à Droit Au Logement et l'autonomisation d'un champ militant », *Revue française de science politique*, vol. 51, n°1-2, p. 73-103.
- Péchu, Cécile. 2006a. « Entre résistance et contestation. La genèse du squat comme mode d'action », in *Travaux de science politique de l'Université de Lausanne*, n° 24, p. 3-51.
- Péchu, Cécile. 2006b. *Droit Au Logement, genèse et sociologie d'une mobilisation*, Paris : Dalloz.
- Péchu, Cécile. 2009. « Squat », in Fillieule Olivier, Mathieu Lilian et Péchu Cécile. (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris : Presses de Sciences Po.
- Pruijt, Hans. 2003. « Is the institutionalization of urban movements inevitable ? A comparison of the opportunities for sustained squatting in New York City and Amsterdam », *International Journal of Urban and Regional Research*, 27-1, p. 133-57.
- Pruijt, Hans. 2004. « Squatting in Europe », in Martínez López Miguel et Adell Ramón (dir.), *¿Dónde están las llaves? El movimiento okupa: practicas y contextos sociales*, Madrid : La Catarata, p. 35-60.
- Tilly, Charles. 1995. « Contentious repertoires in Great Britain, 1758-1834 », in Mark Traugott, *Repertoires and Cycles of Collective Action*, Durham (N.C.) : Duke University Press.

Uitermark, Justus. 2004. « The co-optation of squatters in Amsterdam and the emergence of a movement meritocracy : a critical reply to Pruijt », *International Journal of Urban and Regional Research*, 28-3, p. 687-98.

Thomas Aguilera est doctorant en science politique au Centre d'Études Européennes de Sciences Po. Sa thèse porte sur le gouvernement des occupations illégales de l'espace urbain, notamment les squats et les bidonvilles, à Paris et à Madrid.

Pour citer cet article :

Thomas Aguilera, « Les squats, entre contestation et résistance », *Métropolitiques*, 1er avril 2011.
URL : <http://www.metropolitiques.eu/Les-squats-entre-contestation-et.html>